

◇ INFORMATION SUR LE CICE ET CIR :

« Avec nos impôts le gouvernement distribue des cadeaux aux grandes entreprises. » Oui, avec une phrase comme ça, rien n'est dit mais tout y est ! Certes, c'est une vision très partisane mais qui mérite d'être analysée. Prenons l'exemple du groupe Capgemini, sans vouloir faire de politique, car cela agace notre directeur général, qui n'oublions pas a été conseiller de Mr Eric Woerth et aussi directeur de cabinet de Mme Christine Lagarde. Donc Capgemini a reçu **190 millions en 3 ans de Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi** (créé par Mr Macron ex-ministre des finances devenu président). Une entreprise du CAC40 comme Capgemini, multinationale avec 180 000 salariés monde, a bénéficié pour 22 000 salariés France, d'un crédit d'impôt, et pas des moindres pour 2016, de 88 millions d'euros ! Il faut savoir que la holding de moins de 40 salariés, Sogeti Corporate, a profité de ce crédit impôt, juste pour payer une formation de 8 000€ à un salarié, comme si elle n'avait pas les moyens, « mais c'est la loi » dit le DRH. Pour Sogeti France, le CICE en 2016 s'élève à 8,8 millions d'euros pour plus de 4 000 salariés et le CIR a 2,2 millions. Et enfin pour Capgemini OS, l'entité a reçu 1,5 millions d'euros de CICE pour environ 900 salariés. Imaginez donc l'investissement pour créer de l'embauche et pour être compétitif. Imaginez le financement des formations, de la recherche et du développement... Car n'oublions pas le but est bien « notre performance, notre employabilité » comme dit la direction. Combien d'entre nous ont donc bénéficié d'une formation digne de ce nom ? Il faut savoir qu'en échange de cet avantage, la direction n'a aucune obligation de résultat, ni de compte à rendre vis-à-vis de l'état, aucune contre partie... Elle est pas belle la vie ? Sa seule **obligation est d'informer et de consulter les élus du CE sur le CICE**, c'est bien pour cela que nous pouvons vous donner les chiffres. Mais l'information est très « light ». En gros **la direction nous explique qu'il est impossible de savoir exactement où va l'argent !** « Il n'est pas marqué », belle phrase de notre DRH, non ? L'expert mandaté par le CE nous l'expliquera peut-être dans son rapport. En attendant, il faut les croire sur parole et quand ils nous disent que c'est grâce au CICE que nous avons sauvé nos emplois !! Ils vont bientôt nous faire pleurer. Et les actionnaires, combien de dividendes ont-ils eu ? Et combien réclament ils en plus ? Mr Hermelin leur a promis d'être plus généreux les années à venir. Ce sont nos investisseurs, nous rappelle Mr Bonnard alors il faut les soigner. Les 9 ans à Bercy, ça vous forge un dirigeant d'entreprise, un expert en fiscalité !



◇ ÊTES- VOUS CORPORATE ? :

À chaque réunion, la direction invente de nouveaux mots, les deux derniers sont FAFIECable et CIRable ? En attendant un décodeur, voici un début de lexique :

ON NE DIT PLUS...	MAIS...
SALARIÉ	COLLABORATEUR
L'ENTREPRISE	NOUS
RÉFLÉCHIR	BRAINSTORMER
DIRIGER	PRENDRE LE LEAD
RÉMUNÉRATION	GRATIFICATION
CHIANT	CHALLENGING
PLAN DE LICENCIEMENT	NOUVELLE AVENTURE
ESSAI	DRAFT
RETOUR	FEEDBACK
TOUS LES DEUX	EN ONE TO ONE
VOIR ENSEMBLE	DÉBRIEFER
C'EST LE BORDEL	IL N'Y A PAS DE JOURNÉE TYPE
JE FAIS CE QU'ON ME DIT	J'APPLIQUE LES PROCESS
LICENCIÉ	REMERCIÉ
CHOSSES QUI NE VONT PAS	AXES D'AMÉLIORATION
DÉCEVANT	EN DESSOUS DES ATTENTES
FAYOT	CORPORATE
FAIRE LE BOULOT DE QUELQU'UN D'AUTRE	ÊTRE FORCE DE PROPOSITION
C'EST LA MERDE	C'EST TOUCHY



Participation: La direction semble nous donner un scoop en nous annonçant qu'aucune entité chez ATS-INFRA, Sogeti France et Capgemini OS, ne touchera de participation, sauf la holding Sogeti Corporate. Les résultats ne sont pas bons (ah bon ?), nous explique la direction donc pas de bénéfices, alors pas de partage donc pas de participation. Vous comprenez, c'est d'une logique implacable ! Mais c'est différent pour la holding, Sogeti Corporate partage plus de 150 000 euros de participation aux bénéficiaires entre sa quarantaine de salariés, et pourquoi ? C'est simple, c'est parce qu'elle fait des bénéfices grâce ... à la ... à la ... Belgique ! Et oui, on les avait oublié ! Ce n'est pas grâce à notre travail, ni grâce aux versements de FEES que nous remontons à la holding (honoraires payés pour l'utilisation du logo...). NON, NON ! C'est grâce aux Belges, une fois ! Jamais nous n'avions eu droit à cet argument, là c'est vraiment trop fort, voire imparable.



Formation : Autre scoop de la direction, les formations ne sont pas gelées, c'est juste une redéfinition des priorités. Ça nous rassure ... Enfin mieux que le E-learning, voici le MOOC (massive open online course) ou la formation à distance ! Avec ça tout est dit.



◇ DÉPARTS :

À la demande des élus, la direction présente une « analyse » sur les départs. Comment qualifier l'exercice ? C'est surréaliste ... On se croirait dans un autre monde. La direction présente des chiffres sans pouvoir analyser les causes et encore moins de proposer des améliorations. De toute façon, il faut bien comprendre que la direction n'a rien à voir avec les départs, c'est vraiment pas voulu si les salariés démissionnent. Pour nous rassurer ils se sont prêtés à un petit sondage auprès des démissionnaires, et on vous le donne en mille, les démissionnaires partent parce qu'ils sont mieux payés ailleurs ! L'évolution de carrière est aussi un critère de départ mais là on passe vite dessus. Le discours est pitoyable. C'est de la langue de bois, loin de la réalité. La nouvelle représentante CFE-CGC va jusqu'à proposer à la direction l'idée de créer un sondage sur internet afin d'affiner les résultats de l'enquête. Quelle idée ? C'est toujours très compliqué de les comprendre ... Nous rappelons que **nous sommes bien loin des 7 valeurs du groupe et de « l'humain d'abord » qui a été une nouvelle fois oublié. Nous sommes maintenant dans le « dis moi comment tu t'en sers et je te dirai comment t'en passer ! » ou « dis-moi comment tu travailles et je te dirai comment te remplacer ! »**



C'est l'ère de la FLEXIBILITE. Les politiques salariale et RH, du groupe Capgemini, sont appliquées à la lettre chez ATS-INFRA. La direction peut être fière.

◇ CLOUD :

Le CLOUD, rien que le CLOUD, encore du CLOUD et toujours du CLOUD ! Fini le RUN, vive le CLOUD. Capisce ? C'est simple et vendeur. De plus Mr Hermelin s'est engagé personnellement dans cette démarche et son objectif doit être atteint pour qu'il puisse toucher ses dividendes. Alors attention, c'est une histoire de très gros sous, on ne rigole pas avec le CLOUD et la comm' va avec. Si sur le terrain personne n'est prêt, peu importe, il faut dire qu'on fait du CLOUD. Même notre directeur général se prend au jeu, chaque semaine nous recevons la comm' du « Cloud dans tous ses états » ... va falloir leur dire qu'on a compris. **Ce que nous aimerions mieux comprendre c'est l'organisation de l'entreprise.** Comment va se faire l'évolution des métiers du RUN vers le CLOUD ? Et qui fait quoi ? APPS fait du Cloud, TS fait du CLOUD, Sogeti fait



du Cloud, Capgemini OS fait du Cloud, INFRA fait du CLOUD... Ça fait beaucoup et comme dirait mon grand père, « plus qu'y a des nuages, plus qu'il pleut ! » Plus sérieusement, la direction promet une annonce sur la restructuration du groupe France avant octobre 2017 pour une mise en place début 2018. Ce n'est plus un secret **alors qu'attendent-ils ? Les « ordonnances Macron » ?** Vous savez la fameuse réforme qui veut supprimer le code du travail pour le bien des salariés ! Oui l'ensemble des grands patrons ne pensent qu'à notre bien et pour mieux embaucher, ils demandent depuis des années la suppression des protections des salariés. **Car il faut bien comprendre que c'est parce qu'ils ne peuvent pas nous virer facilement, qu'ils ne peuvent plus embaucher !** Mais là, nous ne sommes plus dans les nuages mais bien sur terre ...

Prenez contact avec nous dès maintenant

Représentante Syndicale au CE : **Marie-Emmanuelle Guilbert Vasselin** - 06 99 01 64 86 – megv@cgt-capgemini.fr

Elue suppléante au CE : **Laurence Mequécin** – 06 18 49 57 53 – laurence.mequecin@cgt-capgemini.fr

Elue suppléante au CE : **Martine Delacroix** – 06 73 32 91 21 – martine.delacroix@cgt-capgemini.fr

Elu titulaire au CE : **Marc Thibout** – 06 75 03 73 56 – marc.thibout@cgt-capgemini.fr

NON aux ordonnances Macron ! Oui à un code du Travail plus protecteur !

<http://www.cgt-capgemini.fr> - Rejoins la CGT capgemini : contact@cgt-capgemini.fr – Suivez nous sur Twitter : @CGT_Capgemini

Syndicat CGT Capgemini – 263 route de Paris – Case 421 – 93514 Montreuil Cedex



Regroupements : Les déménagements continuent... L'urgence du moment se situe au niveau du site de Pessac avec l'arrivée du client EDF, plus de 100 salariés vont devoir travailler sur ce site devenu trop juste. La proposition est provisoire et se fera sans application de la charte immobilière. La décision a été d'agrandir l'espace sur l'étage déjà existant en récupérant des m². Nous apprenons que les bureaux commandés (ilots de 4 bureaux) s'appellent des Bench. BENCH vous avez dit bench ? Décidément c'est un mot à la mode... le « bench » pour notre DRH c'est de l'intermission. Il nous faut vraiment un décodeur car bientôt on va finir par travailler et s'asseoir sur des intermissions, et c'est pas très « corporate » !



Droit au but : Goal ! Petite anecdote. La direction est heureuse de nous apprendre que des lieux de détente avec un babyfoot sont mis en place sur les sites ! Alors qu'est ce qu'on dit ? ...



Budget CE activités sociales : Sujet chaud ! Mais qui à la maquette pour la présentation des comptes ? Pas simple d'avoir la visibilité pour les 9 régions sur l'année, comme dit notre secrétaire « c' est un axe à améliorer ». Les salariés ne s'y retrouvent pas forcément, mais les élus pas du tout...



INFO ou INTOX : Présentation de la réorganisation du groupe «Capgemini France» pour fin août.

